

Communiqué de presse



Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, se félicite de l'adoption par l'Assemblée nationale, vendredi 5 décembre, d'un ensemble de mesures destinées à améliorer l'attractivité de la France pour les tournages de films.

Face à une concurrence internationale féroce, la France doit rénover ses dispositifs pour attirer les investissements permettant de créer de l'activité et de l'emploi, tout en valorisant ses savoir-faire. Ces mesures, dont la Ministre espère qu'elles seront confirmées dans la suite de la discussion parlementaire, permettront d'attirer sur notre territoire des tournages étrangers d'envergure et de relocaliser en France les tournages d'œuvres d'animation et les films dont le budget est inférieur à 7 M€.

En renforçant la compétitivité de secteurs emblématiques de l'excellence française, ces mesures contribueront à la structuration de la filière cinématographique et audiovisuelle, à la création d'emplois sur notre territoire et au rayonnement culturel international de la France.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Paris, le 8 décembre 2014

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>